



Affaire des marchés truqués : " J'ai vécu l'enfer "

Florence, qui contrôlait les factures des fournisseurs en informatique pour les collègues, est à l'origine du procès des marchés truqués du conseil général. Huit personnes comparaissent.

CHRISTEL BRIGAUDEAU |



NANTERRE, TRIBUNAL CORRECTIONNEL, HIER. Florence (à gauche), ici en conversation avec son avocate, Me Marie Dosé, a dénoncé hier les brimades dont elle a fait l'objet après avoir révélé les malversations. (LP/C.B.)

Mise soignée et mine tendue, Florence a été la première à être entendue, hier, en qualité de partie civile, devant la 15e chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre. Face à elle, huit prévenus, dont trois fonctionnaires du conseil général des Hauts-de-Seine, y comparaissent jusqu'à la fin de la semaine, soupçonnés d'avoir organisé et profité de marchés truqués, lors de l'informatisation des 87 collèges du département, entre 1995 et 2000. Florence, à l'époque, était aux premières loges. « *Sans elle, la dénonciation ne se serait pas faite* », souligne son avocate, **Me Marie Dosé**.

Embauchée en 1998 à la Direction des affaires culturelles et éducatives du conseil général des Hauts-de-Seine, elle était responsable du contrôle des factures des entreprises chargées d'équiper les collèges en matériel informatique.

« *Je me suis vite rendu compte que quelque chose clochait, confie la fonctionnaire, aujourd'hui âgée de 43 ans. J'ai prévenu ma hiérarchie. On m'a dit que les choses allaient être remises en ordre. Mais cela a été le début des ennuis. J'ai vécu l'enfer.* »

À la barre, Florence semble encore très affectée. Si elle peine à détailler les rouages de l'arnaque, vieille de onze ans, son émotion teintée de méfiance reste intacte. Face à ses anciens chefs, assis en tant que prévenus, elle peine à garder son calme. Elle veut répliquer à chaque argument de leurs avocats. De question en précision, elle raconte en creux ce qu'elle juge « *un calvaire* ».

« *On m'a changée de service, j'ai subi toutes les brimades que peut essayer un fonctionnaire : on me renvoyait systématiquement mes notes pour me faire changer telle ou telle formule, mes collègues n'avaient plus le droit de me parler, se souvient-elle. Une collègue et amie s'est risquée à me défendre, son contrat n'a pas été renouvelé.* » Plus grave, plusieurs protagonistes sont aussi soupçonnés d'une « association de malfaiteurs », pour avoir projeté le passage à tabac de Florence P. alors que la justice venait de se saisir des marchés truqués. Ce volet de l'histoire fait l'objet d'une autre procédure judiciaire, toujours en cours d'instruction.

« Depuis plus de dix ans, je vis avec cette affaire, cela m'a énormément affectée et je n'en vois pas la fin, assure Florence. Ma carrière est brisée, on m'a menacée, j'ai même eu peur qu'on enlève mes deux enfants », nés peu avant son embauche au conseil général des Hauts-de-Seine. En 2005, Florence a quitté le département, mais n'a pas renoncé à la fonction publique. Elle travaille aujourd'hui dans une mairie des Yvelines.

Le Parisien